

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
INSTITUT NATIONAL DE CRIMINALISTIQUE ET DE CRIMINOLOGIE

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles du **marché N° 152/015 du 19/03/2023** portant sur « Acquisition d'une licence du système de gestion de l'information des laboratoires LIMS (la dernière version) et mise à niveau de la version actuelle du système de gestion de l'information des laboratoires LIMS au profit de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie de la Gendarmerie Nationale à Bouchaoui et ses annexes», conclu avec la société Française **LABVANTAGE SOLUTIONS**, dont le siège est a « 202 Quai de clichy 92110 clichy - France», cette dernière est mise en demeure pour la première fois, afin de respecter le planning de réalisation.

A cet effet, la société Française **LABVANTAGE SOLUTIONS** est tenue de remédier à ces problèmes et dans un délai de **trente (30) jours**, à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P).

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.